



PROJET MONTRÉAL

**Consultation publique de l'OCPM
Centre de compostage Pointe-aux-Trembles
12 novembre 2014**

Sylvain Ouellet

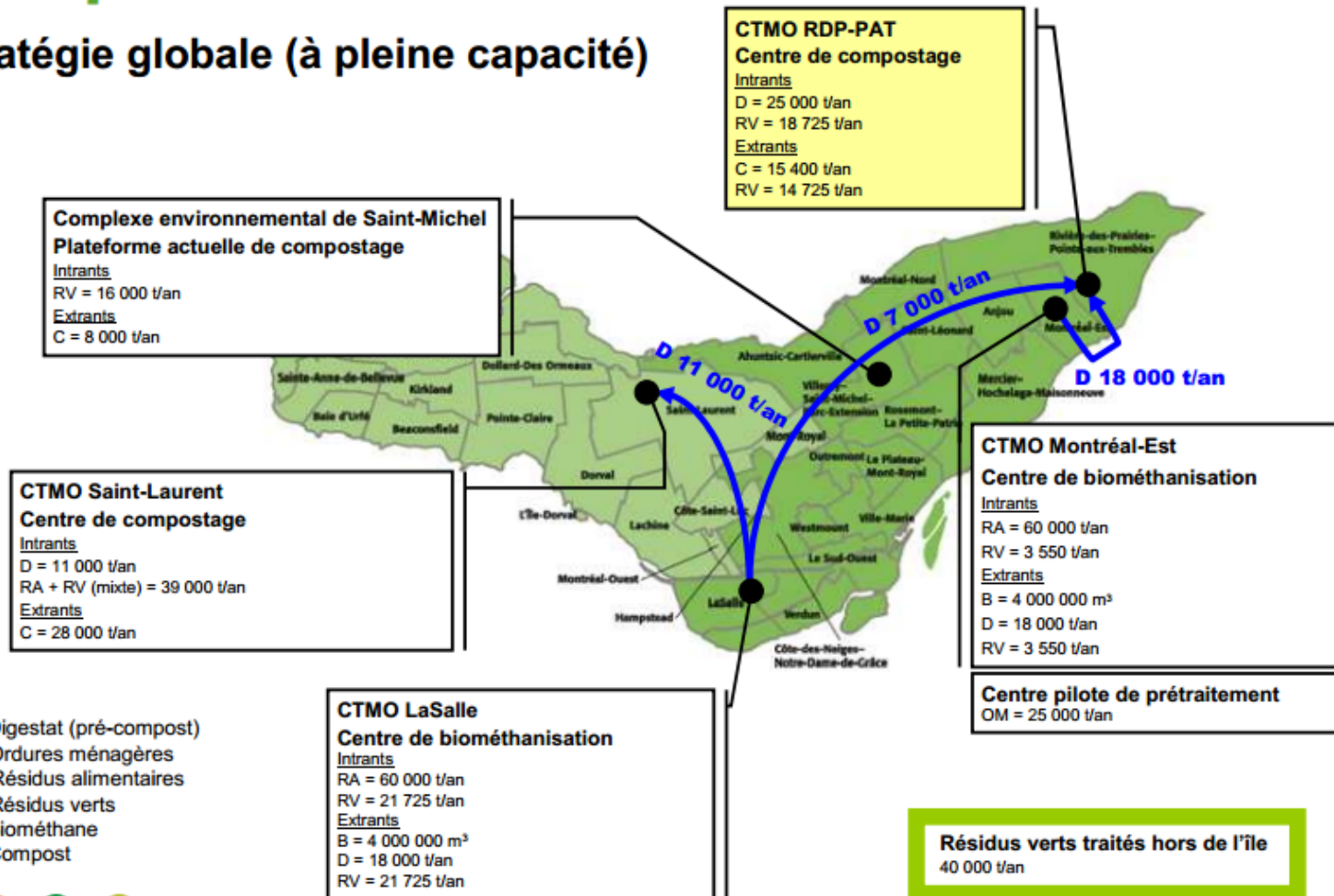
- Conseiller municipal du district François-Perrault, soit l'Est de Villeray et le Sud de St-Michel
- Porte-parole de l'Opposition officielle en environnement
- A grandi à Rivière-des-Prairies

Le site à Pointe-aux-Trembles

- Le site choisi correspond aux lignes directrices du MDDELCC
- Le centre de compostage va devenir une référence en économie verte, et c'est l'Est de Montréal qui en bénéficiera
- Il faut mettre fin à l'accumulation de délais dans ce dossier, délais causés par le refus incompréhensible d'ADM et une intervention politique malheureuse
- À combien s'élèveront les retards pris dans ce dossier?

Cinq nouvelles infrastructures

Stratégie globale (à pleine capacité)



- D Digestat (pré-compost)
- OM Ordures ménagères
- RA Résidus alimentaires
- RV Résidus verts
- B Biométhane
- C Compost

Autonomie régionale accrue

- La confirmation du maintien du compostage des résidus verts à Saint-Michel a fait passer d'un projet de 4 sites dédiés aux matières putrescibles, à 5.
- Fait en sorte de diminuer l'exportation de résidus verts de 56 000 tonnes à 40 000 tonnes.
- Augmente de 8000 tonnes la production annuelle de compost.

Équité territoriale à confirmer

- Le maintien d'une activité de compostage dans le secteur Nord va de le sens du principe de l'équité territoriale qui a été à la base du PDGMR de 2008.
- Bien que le projet de centre de biométhanisation de LaSalle semble avancé, les délais d'achat du terrain de Solutia semble anormalement longs, ce qui n'est pas un élément rassurant.
- Il faut rappeler que l'OCPM avait recommandé que le premier centre de biométhanisation soit celui de LaSalle, et non celui de Montréal-Est. (Recommandation #10)

Questions qui ne sont pas
couvertes par la présente
audience publique

Et les promesses pour St-Michel?

- Est-ce que la compensation à fin de parcs promis aux Michellois tient toujours, considérant le maintien des activités de compostage dans St-Michel?
- Le site est maintenant zoné « secteurs d'emplois ». En toute logique, il faudrait revenir au zonage initial.

Et la suite?

- 9 logements et +
Comme le soulignait dès 2008 Projet Montréal dans son rapport déposé devant la commission sur l'environnement de Montréal, l'administration exclue toujours les 9 logements et plus de la collecte de matières organiques, alors qu'ils représentent déjà le tiers des logements sur l'île et que cette proportion est appelée à croître rapidement avec tous les projets de densification actuellement en chantier.
 - Projets de compostage communautaire en cours actuellement dans le Plateau et le Sud-Ouest

- Intégration des ICI
 - Commerces sur rue
 - Écoles

Utilisation du biogaz

Bouclons la boucle avec des camions qui roulent au biogaz



Suivi des données

- Le programme québécois de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage visait la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES). Or, mêmes si la réduction de GES est réelle, il s'agit d'un bénéfice environnemental secondaire au projet.
- Les coûts élevés de traitement par tonne de matière organique traitée (85\$/t pour le compostage et 120\$/t pour la biométhanisation, hors amortissement), nécessite une transparence budgétaire de la part de la Ville de Montréal.

Données ouvertes

- Pour assurer la transparence de la Ville de Montréal et la confiance des citoyens, de fournir sur le portail de données ouvertes de la Ville les statistiques d'opération réelles pour l'ensemble des sites :
 - Tonnage intrants/extrants par jour
 - Nombre et type de camions par jour
 - Coûts d'opération par tonne traitée et par filière (moyenne annuelle)
 - Données d'odeurs des nez électroniques (par heure?)
 - Cumul des traces GPS des camions
 - GES évités (moyenne annuelle)

Le prochain défi

Le lancement du centre-pilote de prétraitement annonce la suite des choses en gestion des matières résiduelles, et cela pourrait remettre en question l'équité territoriale.

Une fois les centres de traitement des matières organiques en opération, il restera toujours 500 000 tonnes de déchets « ultimes » à valoriser et/ou enfouir.

Plusieurs installations pourraient à terme s'installer dans l'Est de Montréal :

- Traitement mécanique et biologique pleine grandeur
 - Incinération (classique ou au plasma)
 - Transformation en carburant et autres produits chimiques

Veut-on le modèle d'Edmonton?

Edmonton Waste Management Centre



- | | |
|--|--|
| 1. Landfill - Class II | 12. Leachate Treatment Plant |
| 2. Homeowner Drop Off Station | 13. Construction and Demolition Recycling |
| 3. Materials Recovery Facility | 14. Future Biofuels Facility |
| 4. Edmonton Composting Facility | 15. Future Greys Paper/Textiles Recycling Facility |
| 5. Integrated Processing and Transfer Facility | 16. U of A Hazardous Waste Facility |
| 6. GEEP Electronics Recycling Facility | 17. Research and Development Facility |
| 7. Landfill - Class III | 18. Future Advanced Energy Research Facility |
| 8. Biosolids Storage Lagoons | 19. Operations Building |
| 9. Landfill Gas Recovery Facility | 20. Control Facility |
| 10. Compost Curing/Marketing | 21. Administration Building |
| 11. Biosolids Composting | |

Des questions?